

Lettres québécoises

La revue de l'actualité littéraire



La parole libérée

Patrick Poirier (dir.), *Jacques Ferron : autour des commencements*, suivi de *Les rats*, édition préparée et présentée par Brigitte Faivre-Duboz, « Cahiers Jacques-Ferron » nos 4-5, Outremont, Lanctôt éditeur, 2000, 360 p., 24,95 \$

Lucille Beaudry, Robert Comeau et Guy Lachapelle (dir.), *Gérald Godin. Un poète en politique*, Montréal, l'Hexagone, 2000, 156 p., 19,95 \$

Micheline Morisset, *Arthur Buies, chevalier errant*, Québec, Nota bene et Société Radio-Canada, coll. « Prose », 2000, 212 p., 17,95 \$.

Michel Gaulin

Number 102, Summer 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37865ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gaulin, M. (2001). Review of [La parole libérée / Patrick Poirier (dir.), *Jacques Ferron : autour des commencements*, suivi de *Les rats*, édition préparée et présentée par Brigitte Faivre-Duboz, « Cahiers Jacques-Ferron » nos 4-5, Outremont, Lanctôt éditeur, 2000, 360 p., 24,95 \$ / Lucille Beaudry, Robert Comeau et Guy Lachapelle (dir.), *Gérald Godin. Un poète en politique*, Montréal, l'Hexagone, 2000, 156 p., 19,95 \$ / Micheline Morisset, *Arthur Buies, chevalier errant*, Québec, Nota bene et Société Radio-Canada, coll. « Prose », 2000, 212 p., 17,95 \$.] *Lettres québécoises*, (102), 46–47.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

The logo for 'Érudit' features the word 'Érudit' in a bold, red, sans-serif font.

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Patrick Poirier (dir.), *Jacques Ferron : autour des commencements*, suivi de *Les rats*, édition préparée et présentée par Brigitte Faivre-Duboz, Cahiers Jacques-Ferron n°s 4-5, Outremont, Lanctôt éditeur, 2000, 360 p., 24,95 \$.

Lucille Beaudry, Robert Comeau et Guy Lachapelle (dir.), *Gérald Godin. Un poète en politique*, Montréal, l'Hexagone, 2000, 156 p., 19,95 \$.

Micheline Morisset, *Arthur Buies, chevalier errant*, Québec, Nota bene et Société Radio-Canada, coll. « Prose », 2000, 212 p., 17,95 \$.

La parole libérée

Trois écrivains de générations différentes qui ont mené, dans leur vie comme dans leur action, le difficile combat de la parole libérée — et libératrice.

ÉTUDES LITTÉRAIRES
Michel Gaulin

TOUTE PAROLE AUTHENTIQUE — c'est un truisme que de le rappeler — ne se conquiert que de haute lutte et le plus souvent à la faveur d'un apprentissage qui dure toute la vie. Jacques Ferron, Gérald Godin, Arthur Buies, autant de figures d'hommes qui, au sein de vies personnelles marquées de vicissitudes diverses, ont néanmoins, dans le patient travail de l'écriture, trouvé non seulement leur voix mais également leur salut, symbole, à leurs yeux, de la libération qu'ils souhaitaient pour le peuple dont ils étaient issus.

Ferron : « commencements »

Dans *Jacques Ferron : autour des commencements*, dix spécialistes de l'œuvre de Ferron se penchent sur le topo des « commencements », c'est-à-dire aussi bien les origines de l'œuvre que celles de l'homme lui-même dont on sait le rôle qu'elles devaient jouer dans les écrits de la fin de sa vie, restés en plan (et en difficulté, souvent, en tant qu'œuvres d'art) au moment de sa mort. La moisson, ici, est abondante et de qualité.

L'ouvrage est conçu selon une belle progression. D'abord, un texte de Jean-Marcel Paquette, consacré aux premiers écrits, ceux de la période de latence qui va de 1938, date du premier texte « d'auteur » publié dans le journal étudiant de Brébeuf, à la rédaction de

« Martine », en 1948, écrits dans lesquels Paquette aperçoit, çà et là, des « cellules éparses » (p. 24), prêtes à faire le saut dans le conte, mais où « conte il ne saurait y avoir encore, la forme étant toujours trop retenue dans sa gaine poético-précieuse » (p. 22). De là, avançant dans l'œuvre proprement dite, Jean-Pierre Boucher s'intéresse aux tenants et aboutissants de « Martine » et de « Suite à Martine », Anne Caumartin aux légendes bibliques (échos de l'enfance de Ferron) dans *Contes du pays incertain*, et Michel Biron au conte « Le paysagiste » comme figure exemplaire de l'adhésion de Ferron à la modernité. Puis l'on passe au théâtre : dans une étude substantielle qui allie la minutie d'exécution à l'élégance du style et à la pénétration de l'analyse, Pierre L'Hérault se penche sur l'utilisation faite par Ferron de *La légende d'un peuple* de Fréchette dans *Les grands soleils* (1968), ce Fréchette qu'il désignait comme « le premier de mes auteurs », parce que c'était en quelque sorte à la faveur de la lecture de ses *Contes*, qu'on lui avait faite à dix ans, au Jardin de l'enfance de Trois-Rivières, que s'était accompli un premier travail de deuil consécutif à la mort de sa mère, travail qu'il poursuivra, à bien des égards, tout au long de sa vie. Mary Ellen Ross, quant à elle, s'intéresse à la figure de l'« ogresse » dans la première œuvre publiée de Ferron, sa pièce *L'ogre*, parue en 1949. Enfin, Ray Ellenwood se penche sur les rapports diffi-

cultueux que Ferron entretenait avec l'automatisme, avant que Guy Monette et Geneviève Lafrance ne reviennent aux « recommencements autobiographiques », le premier à propos de l'incidence dans l'œuvre du motif des « portes interdites » de la naissance et de la mort (l'expression est de Ferron lui-même dans *La créance*), la seconde à propos des rapports troubles de Ferron à la question autobiographique elle-même tels qu'ils se manifestent dans *Gaspé-Mattempa* et dans « Les deux lys ».

Au sein de cette moisson fournie, je m'arrêterai plus particulièrement sur les articles de Jean-Pierre Boucher et de Geneviève Lafrance, qui me paraissent, chacun dans leur sphère, tout à fait remarquables. Le premier invite le lecteur à lire « Martine » et « Suite à Martine » à la lumière du contexte dans lequel ils ont été écrits, soit celui de l'engagement social de Ferron à partir du moment où il séjourne en Gaspésie entre 1946 et 1948. Écrits à quatre années de distance l'un de l'autre (1948 et 1952), à la fois distincts mais reliés par leur titre et jamais séparés par l'auteur dans l'agencement de ses divers recueils, axés l'un sur la seule Martine, l'autre sur une multiplicité de personnages à qui cependant cette dernière a en quelque sorte permis d'accéder à la parole, ces deux contes seraient, selon Boucher, les deux volets d'un même diptyque, deux textes fondateurs, « le premier suscitant le second, l'empêch[ant] de se refermer sur lui-même, image de la solitude rompue par le regroupement d'individus isolés » (p. 39). Boucher tire de son analyse des deux contes toute une série de leçons sur l'esthétique de Ferron qui, fondée sur la fracture et le fragment, n'en déboucherait pas moins, à travers la réunion des voix individuelles, sur une voix collective dans laquelle l'œuvre trouverait, en fin de compte, son unité.

Geneviève Lafrance, pour sa part, dans son texte intitulé « *Gaspé-Mattempa* et "Les deux lys" : recommencements autobiographiques », nous en apprend plus sur les mécanismes de la mémoire autobiographique que ne le feront jamais toutes les théories d'un Philippe Lejeune. L'analyse serrée de *Gaspé-Mattempa* à laquelle elle se livre montre bien que « l'identité est une construction précaire composée de souvenirs souvent factices et qu'elle est forgée d'influences étrangères » (p. 192). Aussi l'œuvre met-elle en évidence « l'impossibilité de cerner les origines [et] dénonce l'illusion qui consisterait à vouloir user de la parole afin de retenir les commencements et d'en fixer le souvenir » (p. 181). L'autobiographie moderne serait donc différente de celle de saint Augustin ou de celle de Rousseau, axées l'une sur le repentir, l'autre sur le rétablissement de la vérité, et mettrait davantage en évidence « les principes retors de la lucidité, du cynisme [et] de la mauvaise foi » (p. 198).

Le lecteur éprouvera par ailleurs un plaisir particulier à lire les pages savoureuses que Geneviève Lafrance consacre aux « Deux lys » et à leur personnage central, le pasteur Soçauze (« Moué, pâ parlé lé frança, sorry, so sorry » !), avatar du diable. Derrière la lutte que se livrent les deux lys,



le rouge, qui évoque la victoire de Guillaume d'Orange le 12 juillet 1690, l'autre, le blanc, qui rappelle la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, se profilent en réalité deux influences, celle du révérend Soçarez, au « nom composite et surnois à l'image de celui qui le porte » (p. 208), et celle de la mère, représentante d'une langue pure et virginale, affrontement qui se soldera par le meurtre symbolique de la seconde au profit du premier, « crime originel que doit commettre celui qui veut écrire » (p. 209). Ainsi donc, le personnage de Soçarez aurait représenté pour Ferron « une expérience ludique et libératrice qui célèbre la richesse de la langue dès lors qu'elle renonce à une pureté stérile » et l'aurait convaincu de « faire le deuil d'une origine irrémédiablement perdue afin d'accéder au langage, seul mode de connaissance » (*ibid.*).

Gérald Godin : poésie et politique

Gérald Godin. Un poète en politique se veut un hommage à la mémoire d'un homme au tempérament généreux, dont l'énergie débordante trouva un débouché non seulement dans l'écriture mais également dans l'action politique.



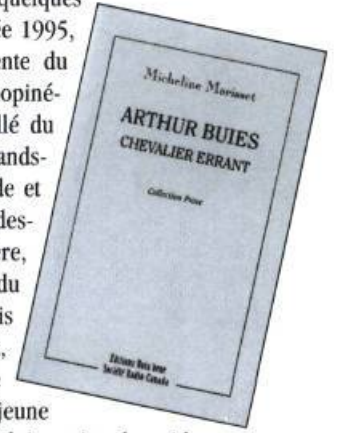
Las, force est bien de le constater, on est en présence ici d'un ouvrage étriqué et bancal, qui aurait pourtant eu pour point de départ un colloque organisé par la Société québécoise de science politique et l'Association québécoise d'histoire politique à l'occasion du congrès annuel de l'ACFAS tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 1997. Les directeurs de rédaction de l'ouvrage ont beau nous prévenir, dans leur avant-propos, qu'il « ne constitue pas comme tel les Actes du colloque *stricto sensu* », on aurait été en droit de s'attendre, dans un travail de ce genre présenté par ailleurs en page de titre comme un « essai », à quelque chose de plus rigoureux. Tout, ici, est jeté en vrac, sans distinction : évocations, témoignages personnels, communications à prétention plus ou moins savante, dont plusieurs, en tout état de cause, ne font tout simplement pas le poids. Ne se comptent plus, en outre, les recoupements de toutes sortes entre les textes (parfois même à l'intérieur des textes), les citations non identifiées et même une erreur aussi grossière, en quatrième de couverture, qu'une méprise quant à l'année de la disparition de Godin, donnée ici comme survenue en 1995, alors qu'il est mort en octobre 1994. En sorte que l'on est fondé à s'interroger sur le rôle qui a bien pu être (ou ne pas être !) celui des trois directeurs de rédaction dont deux, à part signer l'avant-propos, n'ont fourni aucun texte pour ce collectif.

Survit heureusement au désastre de l'ensemble une bonne communication, celle de Micheline Labelle et Daniel Salé, qui tentent d'évaluer la contribution de Godin, à titre de ministre de l'Immigration, d'abord, puis des Communautés culturelles et de l'immigration, à la difficile question des rapports interculturels au Québec. Godin y apparaît comme un homme de cœur doublé d'un homme d'action, « invitant les uns et les autres », tant les membres des diverses minorités que ses compatriotes de la majorité francophone, « à repenser leurs relations » (p. 100). Mais les deux auteurs sont d'avis qu'il a laissé « un héritage ambivalent » qui a eu « des effets pervers en provoquant une dichotomie autour de la québécoïté » (p. 109), qu'il a « fait miroiter un avenir que ses successeurs n'auront pas, somme toute, tenté de réaliser » (p. 110).

Un poète en politique, Godin ? Peut-être plutôt un poète *égaré* en politique !

Buies « chevalier errant »

Pour mieux faire revivre, à l'intention des auditeurs de la radio de Radio-Canada, la figure d'Arthur Buies, Micheline Morisset a imaginé de le faire revenir sur terre pendant quelques mois de la deuxième moitié de l'année 1995, moment crucial dans l'histoire récente du Québec. C'est ainsi que Buies surgit inopinément, par un bel après-midi ensoleillé du mois de juillet, à Rimouski, où ses grand-tantes, les seigneuses Luce-Gertrude et Louise-Angèle Drapeau, à la garde desquelles il avait été confié par son père, passaient jadis leurs étés à deux pas du fleuve. Les grands-tantes sont depuis longtemps disparues, mais Buies fera, dans cette ville où leur souvenir reste encore vivace, la connaissance d'une jeune femme bien moderne, Geneviève, qui lui servira de guide pour ce séjour à caractère initiatique qu'il entreprend dans le Québec de la fin du xx^e siècle.



Le récit alternera donc, tout au long, entre le présent et le passé, fournissant à l'auteur l'occasion d'évoquer les étapes marquantes de la vie de Buies et de rappeler son action. Les principaux points de repère sont en place, la vie de Buies est bien esquissée dans l'ensemble, mais l'auditeur, en l'occurrence, ici, le lecteur, aura sans cesse à composer avec les irrptions souvent bien naïves de Geneviève dans la trame du récit, quand ce ne sont pas celles, encore plus intempestives, de l'auteur elle-même (« L'image d'un Buies progressiste me plaît. Il faudrait que j'introduise un personnage... », p. 58).

J'avoue d'emblée n'avoir jamais beaucoup aimé les « biographies romancées » qui finissent toujours par trahir la vérité en inspirant au personnage historique des opinions, des idées dont — par la force des choses — on n'a aucune preuve qu'elles auraient pu être les siennes. Ainsi, inspirer à Buies, un certain soir de référendum, comme le fait Micheline Morisset, l'idée que tel homme politique « en singularisant les votes, n'a fait que décrire une situation, l'état présent de la réalité » (p. 166), c'est proprement calomnier la mémoire de Buies, lui mettre littéralement dans la bouche des mots qui auraient pu lui répugner. Il est vrai que l'auteur tente de rétablir l'équilibre en faisant déclarer à Geneviève — personnage entièrement fictif — qu'il s'agit, dans les propos de l'homme politique en question, « d'un langage d'exclusion qui renchérit sur les préjugés » (*ibid.*) ; il n'en reste pas moins que le mal est fait à l'endroit de Buies, personnage, lui, historique.

Sur le plan de la forme, l'auteur a manifestement voulu privilégier un style lyrique, mais celui-ci tourne fréquemment au sirupeux. Trop souvent, aussi, des expressions de la langue familière de la fin du xx^e siècle et du début du xx^e que Buies aurait sans doute réprochées (« les gens en causaient beaucoup », p. 156 ; « cela Geneviève ne tolérerait pas », p. 167 ; « jaser avec Arthur », p. 173) viennent rompre le ton de ce qui se veut, dans l'ensemble, une langue de bonne société. Enfin, Buies réproverait à coup sûr les innombrables fautes de langue (impropriétés, mots inventés, fautes d'orthographe et d'accord) qui déparent l'ensemble du texte. À quoi donc a servi le travail de « révision » dont l'éditeur fait état à la dernière page du livre ?

Bref, pour tout dire, le choix de cet ouvrage de Micheline Morisset ne me semble guère avoir été le mieux inspiré pour inaugurer cette nouvelle collection d'œuvres en prose.